

- Présidence :** M. Gilles Rouffignat.
- Membres présents :** Mmes. Véronique Autexier, Isabelle Bonneau.
MM. Philippe Andrieux, Olivier Blancheton, Patrick Bourgoin, Marcel Buisson, Pascal Chardat, Serge Dorain, Philippe Faure, David Ferrand, Laurent Fouché, Patrick Frugier, Thierry Gobry, Jean-Charles Guiguen, Vincent Goupillat, Max Roulon, Jean-François Selle, Bernard Vaillant, Hervé Zago.
- Excusé(e)s :** Mmes. Marion Moine, Karine Vergnaud.
- Absent non excusé :** M. Nicolas Michel.
- Invités présents :** Néant.

SOMMAIRE

1° Introduction

- Accueil
- Formalités : validation du PV N° 05 du 12/10/2020
- Civilités (décès, rétablissements, félicitations...)
- Informations et agenda du Président

2° Sujet(s) « Pour décision »

- Nomination arbitres SJAD
- Actualisation de la liste des membres d'honneur
- Compléments à la procédure de gestion des intempéries
- Sollicitation de l'UNAF
- « Référents clubs » : répartition des membres du Comité de direction
- Affectation de la mission F.A.F.A

3° Sujet(s) « Pour information et échanges »

- Campagne des médailles 2020/2021

4° Tour de table des pôles

INTRODUCTION

Accueil : le Président remercie les participants de leur présence et excuse les personnes qui lui ont fait part de leur absence.

Formalités : le Comité de direction entérine la validation du PV N° 05 du 12/10/2020 faite par voie électronique.

Civilités : le Président et les membres du Comité de direction présentent :

Leurs condoléances à :

- **Karine Vergnaud** (CODIR et animatrice commission) pour le décès de sa belle-mère,
- **Bruno Renon** Président JS Touvre et membre commission Statut de l'arbitrage pour le décès de son beau-frère.

Leurs vœux de prompt rétablissement à :

- **Jean Guillen**, membre coopté du District.
- **Max Roulon** (CODIR et animateur commission)

Leurs félicitations à Barbara Lafarge (AAR2) et Mamadou Diallo (R3) admis pour la 2^{ème} partie de l'examen candidats arbitres Ligue.

Infos du Président

FFF, LFA, LFNA

- **Suspension des compétitions par FFF**...jusqu'à nouvel ordre
- **AG de la LFNA reportée au 21/11** sous forme électronique
- **Vaste plan de formation** (joueurs, dirigeants, salariés) engagé par la LFNA pendant le confinement pour montrer notre solidarité avec les clubs et les accompagner dans cette période difficile.

District : le Bureau du 02/11/220 a traité deux dossiers importants ([Lien](#)) :

- La gestion du personnel dans la phase 2 du confinement
- Des mesures financières de soutien aux clubs.

Agenda du Président

- Il a été adressé à chaque membre du Comité directeur en amont de la réunion. Aucune précision n'a été demandée.

SUJET(S) « POUR DECISION »

1° - Nomination d'arbitres SJAD (Stagiaire Jeune Arbitre Départemental) (*Laurent Fouché*)

Proposition de nomination de **3 nouveaux arbitres (SJAD)** pour la saison 2020/2021 :

- Rémi Aguinet
- Noa Bréjou
- Enzo Lecomte Merceron

Décision 01 : le Comité de direction valide la nomination des 3 nouveaux arbitres SJAD proposés par la CDA.

2° - Actualisation de la liste des membres d'honneur (*Serge Dorain*)

Objet : Définir la procédure d'actualisation de la liste des « membres d'honneur » en conformité avec nos statuts (article 9). En effet, aucune règle écrite ne précise les conditions d'accession à cette catégorie de membre individuel.

Constats

La notion de « Comité d'honneur » n'existe pas dans les statuts du District. En revanche l'article 9.1 précise la qualité des *membres d'honneur* « ...donateur ou bienfaiteur (« Membres d'Honneur »), *qualité décernée par le Comité de Direction du District à toute personne qui a rendu des services signalés à la FFF, à une Ligue, au District ou à la cause du football.* »

Propositions

1° Conditions requises pour être « membre d'honneur »

- Avoir effectué deux mandats successifs et complets dans une fonction de dirigeant élu au Comité de direction,
- NB : possibilité d'être à la fois : membre d'honneur et membre élu au CODIR et/ou membre d'une commission

2° Procédure

- A chaque début de mandature, le Comité direction actualise et valide la liste, sur proposition du Bureau,

- Lorsqu'un membre d'honneur reprend une fonction officielle au District, il reste sur la liste, mais son statut prioritaire est celui de membre « actif » (élu au Comité de direction ou membre de commission),
- Les droits et devoirs des membres du District sont fixés en fonction de leur statut prioritaire.

Décision 02 : le Comité de direction valide les principes et l'actualisation de la liste pour la mandature 2020/2024.

A faire : Serge Dorain est chargé d'actualiser la liste et de la faire publier sur le site.

Le Président adressera un courrier à toutes les personnes nouvelles entrant dans la liste.

3° - Compléments à la procédure de gestion des intempéries (Olivier Blancheton et Serge Dorain)

Objet : Compléter la procédure de gestion des intempéries validée par le CODIR du 12/10/2020.

Compléments proposés :

- Utilisation obligatoire de la boîte mail dédiée : intempéries16@foot16.fff.fr pour prise en compte par le District des arrêtés.
- Inversion systématique du match si le club adverse peut proposer un terrain de repli (même jour et même heure). Dans ce cas, maintien du match retour comme prévu.
- En cas de proposition d'inversion le même jour à un horaire (officiel) différent ou un autre jour quel que soit l'horaire (officiel), l'accord des deux clubs est nécessaire.

Décision 03 : le Comité de direction valide les compléments apportés à la procédure de la gestion des intempéries.

A faire : Compte tenu de la période de suspension des compétitions il est demandé d'engager IMMÉDIATEMENT les actions suivantes pour application dès la reprise des compétitions :

Finalisation de la rédaction de la procédure	Serge Dorain
Insertion procédure sur le site	Jean-Luc Hébré
Mail Zimbra aux clubs avec procédure en PJ	Béatrice Goncalvès
Mail aux municipalités	Gilles Rouffignat
Article sur le site	Gilles Rouffignat
Mail aux clubs pour les inciter à autoriser la diffusion d'au moins 2 numéros de téléphone contact club (procédure foot club)	Jean-François Selle

4° - Demande de partenariat de l'UNAF (G.Rouffignat)

Objet : demande de partenariat pour participer à l'achat de maillots d'échauffement arbitres. Action qui serait partagée à part égale entre l'UNAF, le District et les arbitres.

Synthèse des échanges

Malgré l'intérêt de cette action qui illustre la volonté du District de soutien au monde de l'arbitrage, il est évoqué plusieurs points de réserve :

- Le budget est très important et le mode de répartition entre UNAF, Districts et arbitres pourrait être différent,
- La période ne semble pas la plus propice pour engager des dépenses de ce type car la période de suspension des compétitions fait peser d'importantes incertitudes sur les finances du District,
- Le District doit rester attentif aux demandes de ses différentes composantes et entend donner la priorité aux actions de soutien aux clubs et aux licenciés qui souffrent prioritairement de la situation actuelle.

Décision 04 : le Comité de direction donne un accord de principe mais pas dans les termes de la proposition faite.

A faire : Gilles Rouffignat est chargé de reprendre contact avec l'UNAF pour rediscuter des modalités de cette action et la rendre compatible avec les souhaits exprimés par le Comité de direction.

5° - Référents clubs : répartition des membres du Comité de direction (G.Rouffignat – JF.Selle)

Objet : définir les principes de répartition des clubs entre les membres du Comité de direction.

Constat : Action prioritaire. C'est un axe fort du Projet « Trajectoire 2024 » → *proximité et utilité*.

Principes :

- Le référent est le 1^{er} représentant du District auprès des clubs. C'est un facilitateur de relations,
- Tous les élus au Comité de direction, à l'exception du Président (neutralité), sont référents de clubs,

- Critères de répartition : proximité géographique et compétences : clubs de National... clubs féminins...groupements de jeunes,
- Le principe : 1 club = 1 référent.

Décision 05 : le Comité de direction valide le principe de répartition des Référents, mais aménagements vus en réunion sont à finaliser avec les intéressés.

A faire : Jean-François Selle est chargé de finaliser la répartition des référents et de la présenter pour validation définitive au Comité de direction du 07/12/2020.

6° - Affectation de la mission F.A.F.A. (Serge Dorain)

Objet : redéfinir l'affectation de la gestion du FAFa compte tenu de l'élection du nouveau Comité de direction (AG du 11/09/2020).

Constats

- Mission confiée à P. Demont dans l'ancienne mandature. Ce dernier n'a pas répondu aux sollicitations du Pdt pour savoir ce qu'il entendait faire (poursuivre ou non)
- P. Demont intervient encore sur certains dossiers (ex visite à Soyaux)
- M. Roulon (animateur CDTIS) est OK pour prendre la mission en charge avec le soutien de la LFNA (G. Brouste)

Proposition

- Confier cette mission à M. Roulon dans le cadre de la CDTIS.

Décision 06 : Proposition validée.

A faire : Gilles Rouffignat est chargé d'informer toutes les parties concernées : P. Demont, LFNA(G. Brouste), les municipalités concernées par un dossier FAFa en cours.

SUJET(S) « POUR INFORMATION ET ECHANGES »

Campagne de médailles 2020/2021 (Jean-François Selle)

La campagne 2020-2021 des distinctions des « serviteurs du football » sera ouverte du 2 janvier au 1^{er} mars 2021. Comme la saison passée, une information sera faite aux clubs en temps utile avec toutes les modalités.

Isabelle Bonneau, animatrice de la commission « Valorisation de l'engagement bénévole » aura la charge du suivi du dossier. Elle sera épaulée dans sa démarche par Jean-François Selle.

TOUR DE TABLE DES PÔLES

Pôle « Sport – Éducation » (*Jean-Charles Guiguen*)

- Activité en stand-by...reprise incertaine
- Comité de coordination (05/11)
- Formation en visio (STAPS) ...formation terrain ? (Avant fin mars début avril)

Pôle « Arbitrage – Officiels » (*Bernard Vaillant*)

- Problèmes « administratifs » avec quelques arbitres → prévision de QCM en lien avec la LFNA
- Formation F.I.A en visio (3 modules de 2h) → inscriptions libres des clubs
- Réunion des délégués. Expérimentation de désignation d'un délégué par journée de championnat sur les matches DE championnat D1 en 2021. Un dossier sur le plan d'actions « délégué » 2020-2021 sera présenté lors d'un prochain Comité de direction.

Pôle « Finances- Procédures-Gestion » (*Serge Dorain*)

- Plus d'activité → plus de réunion SRL
- Contrôle des feuilles de match U13 → 2 clubs en infraction/54 contrôlés (1 joueur sans licence/club)
- Cognac a régularisé sa situation concernant les licences filles

Pôle « Citoyenneté » (*Olivier Blancheton*)

- Souhait d'un appel à candidature pour les 2 commissions restantes → à faire pendant le confinement
- Prévisions de l'action « bénévoles du mois » de novembre et décembre
- Octobre Rose : finaliser la valorisation de l'action à laquelle 3 clubs ont participé : Leroy, Chasseneuil, Sud Charente
 - « Valeurs, Fair-Play, Éthique » : des actions en cours de finalisation. Lien à faire avec la commission « Valorisation de l'engagement bénévole » pour l' action « bénévoles du mois » et « médaillés ». Une audition « Éthique » reportée compte tenu des mesures de confinement.

RECAPITULATIF DES DECISIONS DU CODIR 06 DU 09/11/2020

N°	Thème	Décision	Pilote	Délai mise en œuvre
-	PV Comité N°5 du 12/12/2020	Validé	-	-
1	Nomination arbitres SJAD	Validé	Laurent Fouché	Immédiat
2	Actualisation de la liste des membres d'honneur	Validé	Serge Dorain	Immédiat
3	Compléments à la procédure de gestion des intempéries (12/10/2020)	Validé	Serge Dorain	Immédiat
4	Sollicitation de l'UNAF	Accord de principe mais à renégocier	Gilles Rouffignat	Immédiat
5	Référents clubs : répartition des membres du Comité de direction	Validé	Jean-François Selle	A finaliser pour CODIR 07/12/2020
6	Affectation de la mission F.A.F.A	Validé	Gilles Rouffignat	Immédiat

Le prochain Comité de direction se tiendra **EN VISIO** le 07 décembre 2020 à 18h 30.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 20h 30.

Le Président du District
Gilles Rouffignat

Le Secrétaire Général
Jean-François Selle


